

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Uetlibergstrasse 233

Téléphone +41 44 333 48 48

Case postale 800

CH-8070 Zurich

www.credit-suisse.com

Aux investisseurs de Credit Suisse Fondation de placement
CSF Insurance Linked Strategies/ CSF Insurance
Linked Strategies Fixed

27 mai 2020

Lettre aux déposants**Informations sur les groupes de placement CSF Insurance Linked Strategies / CSF Insurance Linked Strategies Fixed**

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer des derniers développements relatifs aux incertitudes actuelles concernant les valorisations dans les groupes de placement CSF ILS/ CSF ILS Fixed ainsi que de la demande que nous avons déposée auprès de l'autorité de surveillance pour la constitution de «side pockets». Par ailleurs, nous vous présentons un bref aperçu des perspectives du marché et vous invitons à une conférence téléphonique avec le gestionnaire de portefeuille.

1. Dernières informations relatives aux incertitudes actuelles concernant les valorisations

1.1. Incertitudes actuelles concernant les valorisations en raison de catastrophes naturelles passées
Les incertitudes concernant les valorisations qui ont conduit au rejet des souscriptions et des rachats fin décembre 2019 et qui sont dues notamment à deux événements ayant eu lieu au Japon à l'automne dernier (typhon Faxai et typhon Hagibis) ont diminué en raison de nouvelles informations provenant des contreparties, mais n'ont pas encore pu être entièrement levées. Le gestionnaire de portefeuille s'attend néanmoins à une nouvelle diminution au cours des prochaines semaines en raison de la fiabilité de plus en plus grande des informations.

1.2. Nouvelles incertitudes concernant les valorisations en lien avec la pandémie actuelle de COVID-19
Dans la lettre aux déposants du 2 avril 2020, nous avons indiqué que l'exposition aux risques inhérents à la vie au sein des groupes de placement CSF ILS / CSF ILS Fixed était très limitée et donc que ces risques ne devraient avoir aucune influence matérielle négative sur le rendement des portefeuilles. C'est toujours le cas.

Suite à la pandémie de COVID-19, de nombreux assureurs et réassureurs ont communiqué des pertes considérables pour le premier trimestre 2020. Il s'agit en premier lieu de fortes pertes sur des placements, mais aussi de pertes issues de secteurs de l'assurance, par exemple des assurances pour grandes manifestations (les Jeux olympiques de Tokyo, la fête de la bière à Munich ou le tournoi de tennis de Wimbledon), des assurances de voyages (pour les vols et les hôtels) ou des assurances-crédit sur les marchandises (en cas de défaillance de paiement des factures fournisseurs). Il s'agit typiquement de risques d'assurance auxquels les groupes de placement CSF ILS/ CSF ILS Fixed ne sont pas ou que faiblement exposés.

Mais la pandémie entraîne aussi des dommages dans l'assurance de choses. Dans ce domaine, les deux groupes de placement sont exposés. Il convient d'opérer une distinction entre les genres d'activité suivants:

a) Dommages aux biens avec couverture des risques de pandémie

L'assurance de choses couvre en partie les dommages consécutifs aux risques de pandémie. De nombreux pays se trouvent actuellement en mode de confinement avec pour conséquence que des prestations d'assurance sont dues en raison des dommages survenus ou qui surviendront encore. Les assurances de choses avec couverture de pandémies existent spécifiquement en Suisse, en Allemagne, en Scandinavie et, dans certains cas, au Canada et en Angleterre. Malgré l'incertitude persistante quant à l'évolution future de la pandémie, le gestionnaire de portefeuille part actuellement du principe que l'impact potentiel sur le portefeuille sera limité.

b) Dommages aux biens avec exclusion ou absence de couverture active des risques de pandémie

Suite à la forte propagation du coronavirus, de nombreux gouvernements ont ordonné la fermeture de magasins et d'entreprises sur tout leur territoire. Par conséquent, les assurances se trouvent entre autres confrontées à des dommages-intérêts pour interruptions d'activité («Business Interruption»). Et ce, bien que les dommages causés par des virus ou d'autres agents pathogènes soient explicitement exclus des polices d'assurance. Selon le gestionnaire de portefeuille, les assureurs ont généralement bon espoir qu'aucune couverture découlant de ces polices ne sera due.

c) Projets de loi qui prévoient l'inclusion après coup des risques de pandémie

Au cours des dernières semaines, certains États fédéraux américains ainsi que d'autres pays ont élaboré des projets de loi visant à couvrir les interruptions d'activité causées par le COVID-19, indépendamment de leur exclusion ou non des polices existantes. Parfois, ils ont même l'intention de donner la possibilité de faire valoir rétroactivement une couverture. Même si, selon le gestionnaire de portefeuille, le risque de telles modifications de la loi est relativement faible, les conséquences seraient considérables. En conséquence, l'incertitude juridique qui est associée à cette situation entraîne une forte incertitude concernant les valorisations des placements au sein des portefeuilles.

Bien que les conséquences des dommages résultant de l'assurance de choses en raison de la pandémie sur les rendements des groupes de placement aient été limitées jusqu'à présent, les prétentions d'assurance annoncées, les litiges juridiques et les évolutions législatives sont autant de facteurs d'incertitude dans l'ensemble de la branche. Un grand nombre des principaux acteurs du marché de l'assurance et de la réassurance ont commencé à constituer des réserves et/ou à revoir à la baisse leurs prévisions de bénéfices pour l'année 2020, car l'ampleur des sinistres ne peut pas encore être estimée dans son ensemble. Par conséquent, cela entraîne aussi de nouvelles incertitudes concernant les valorisations au sein du portefeuille des groupes de placement CSF ILS/ CSF ILS Fixed.

2. Demande de constitution de «side pockets» auprès de l'autorité de surveillance

Comme nous vous l'avons fait savoir dans notre dernier courrier, nous avons mené des discussions avec l'autorité de surveillance concernant une éventuelle séparation des positions impactées par les incertitudes concernant les valorisations du reste du portefeuille. Dans l'intervalle, l'autorité de surveillance a répondu par la négative à notre demande de constitution de «side pockets».

Pour cette raison, afin de protéger les investisseurs restants et aux fins d'un traitement équivalent de tous les investisseurs, le groupe de placement reste fermé aux souscriptions et rachats jusqu'à ce que la certitude concernant les valorisations pour le portefeuille soit suffisante. Nous évitons ainsi qu'une VNI trop élevée soit versée aux investisseurs sortants et que les investisseurs restants soient lésés ou, à l'inverse, que les investisseurs sortants touchent une VNI trop faible et que le groupe de placement soit ensuite confronté à des prétentions ultérieures.

La date de réouverture des groupes de placement aux souscriptions et aux rachats n'est malheureusement pas prévisible actuellement en raison de l'apparition d'incertitudes supplémentaires concernant les valorisations mentionnée précédemment.

La gérance continuera à suivre de très près la situation et décidera de la marche à suivre en étroite coopération avec le gestionnaire de portefeuille. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

3. Perspectives du marché

Malgré les incertitudes actuelles, le gestionnaire de portefeuille juge positives les possibilités d'affaires futures dans le secteur des réassurances et est donc également optimiste pour ce qui est des investisseurs ILS: actuellement, de bien meilleures conditions ou marges peuvent être imposées sur le marché. Par exemple, les typhons japonais de l'année dernière ont entraîné de très fortes augmentations de primes de l'ordre de +20 % à +60 % lors des négociations contractuelles de la campagne de renouvellement au 1^{er} avril 2020. En outre, les dommages assurés attendus dans les différents segments et les turbulences sur les marchés financiers conduisent à un déséquilibre entre les besoins en réassurance et le capital de réassurance disponible. Selon le gestionnaire de portefeuille, la nette hausse de la demande en couverture de réassurance qui en découle est à l'origine d'un relèvement du dédommagement pour le risque encouru sciemment et augmente ainsi l'attrait de cette classe d'actifs.

4. Invitation à la conférence téléphonique avec le gestionnaire de portefeuille

Sujet: Conférence téléphonique pour les investisseurs au sujet des incertitudes actuelles concernant les valorisations dues au COVID-19
Intervenant: Niklaus Hilti
Date: Mardi 2 juin 2020
Heure: 10h00
Langue: Allemand

Données d'appel Swisscom

Numéro: +41 58 262 07 11
Code de participant: 604698

En plus de la conférence téléphonique, la présentation est retransmise sur Internet. Si vous souhaitez suivre la présentation en direct, merci de vous adresser à votre Relationship Manager à l'avance. Il vous enverra volontiers le lien par e-mail.

Votre Relationship Manager ou la gérance de CSF (044 333 14 48, vanessa.kaiser@credit-suisse.com) se tiennent à votre entière disposition pour toute question complémentaire.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et de votre compréhension dans la situation actuelle.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Formulaire sans signature